

Cheminer Ensemble

No 4 - Décembre 2021 – Janvier 2022

Editorial

La visite « *ad limina apostolorum* » comme acte et manifestation de la synodalité à l'échelle de l'Église locale

Il n'y a pas plusieurs synodalités, mais une seule, qui se déploie à différents niveaux de la vie de l'Église catholique romaine latine ; car la synodalité est l'affaire de tous. Très justement, à l'échelon de l'Église locale, et ce dans la dynamique de la collégialité épiscopale, la visite *ad limina* est un acte incontestable et indispensable de la synodalité. C'est dans cette perspective que s'inscrit la visite des évêques suisses (CES) à Rome - la dernière remonte à décembre 2014 - qui a eu lieu du 22 au 27 novembre dernier, initialement prévue pour janvier 2021. Elle avait été reportée en raison des restrictions sanitaires liées à la pandémie du covid-19, comme tous les autres rendez-vous prévus au Vatican.

Mais, qu'est-ce qu'une visite *ad limina* ? Le Code de droit canonique de 1983 traite la question au canon 400. En effet, le terme *ad limina* dérive de la locution *visitatio ad limina apostolorum*, autrement dit, « visite au seuil (des basiliques) des apôtres (Pierre et Paul) ». D'une manière générale, la visite « *ad limina* » vise trois objectifs essentiels. D'abord, la vénération – qui implique une présence personnelle de l'évêque – des tombeaux des apôtres. Ensuite, la visite du Pontife romain, qui, habituellement de nos jours, se fait par groupes régionaux, comprend aussi un entretien personnel avec le Pape. Enfin, le rapport quinquennal oral sur le compte rendu précédemment envoyé.

Outre la visite du Pape François, les célébrations eucharistiques dans la basilique Saint-Pierre, la basilique du Latran et la basilique Sainte-Marie-Majeure ont représenté des jalons importants des activités spirituelles planifiées pour la visite des évêques suisses. Lors de cette visite des évêques suisses, et suivant le programme en notre possession, plus de 20 rendez-vous avec des Congrégations, des Conseils, des Dicastères et la Secrétairerie d'État du Saint-Siège, ont eu lieu, du 22 au 27 novembre. Une rencontre avec la Garde suisse pontificale et l'ambassadeur de Suisse auprès du Saint-Siège, Monsieur Denis Knobel, était également planifiée, par la même occasion. Nos évêques ont échangé avec le Pape François, entre autres, au sujet de leurs expériences dans la préparation du prochain synode des évêques. L'audience avec le Pape a eu lieu le 26 novembre 2021. La Conférence des évêques de Suisse (CES) a tenu sa 334^{ème} Assemblée ordinaire – en formule abrégée – à Rome, immédiatement après sa visite *ad limina*, le 29 novembre 2021. Le même jour, une conférence de presse de clôture a eu lieu dans les locaux de la Garde suisse pontificale.

Il appert clairement qu'à travers cet acte de synodalité qui est la visite *ad limina*, l'Église assume un visage relationnel qui, sans l'ombre d'une hésitation, met au centre l'accueil, l'écoute, le dialogue et le discernement, en parlant avec audace, en

parlant clairement et en écoutant avec humilité ce que l'Esprit dit aux Églises.

Tout cela concourt à faire progresser, dans notre Église, la collégialité épiscopale, dans un élan de concertation, d'écoute mutuelle, de recueil d'expériences et du goût de la mission partagée. Au demeurant, cette prise en charge du souci ecclésial, de cheminer ensemble, s'élargit à tout le Peuple de Dieu. C'est à cette vision optimiste que s'associe Monseigneur Roland Minnerath lorsqu'il écrivait en 2017 : « *La synodalité, c'est la participation de tous à la vie de l'Église, depuis les fidèles jusqu'au Souverain Pontife, les uns à l'écoute des autres, et tous à l'écoute de l'Esprit-Saint. Il s'agit de retrouver la synodalité comme dimension constitutive de notre vie ecclésiale* ». De ce point de vue, la visite *ad limina* a pour but de maintenir ensemble le versant ecclésiologique et le versant pratique de la synodalité (de l'Église) au niveau de l'Église locale, en vue d'« être en chemin avec le Christ », cherchant ainsi à susciter un véritable événement synodale au niveau de l'Église universelle. Par conséquent, la synodalité locale et transversale est marquée par la territorialité : synodalité paroissiale, diocésaine, provinciale, synodalité à l'échelle d'une nation - c'est ici que surgit la question de la visite *ad limina apostolorum* - synodalité à l'échelle universelle.

Abbé Charlemagne Diawara-Doré,
curé / prêtre modérateur

Bonne fête de Noël et heureuse année 2022

Bureau de la représentation pastorale Vaud

Le 25 novembre 2021, s'est tenue aux Mouettes (Lausanne) la séance préliminaire du bureau du représentant de l'évêque dans la région diocésaine de Vaud. Étaient conviés à cette rencontre, les curés modérateurs, les responsables ou chapelains des missions linguistiques (espagnole, italienne et portugaise) et les responsables de départements. Les échanges ont porté sur les questions essentielles suivant l'ordre du jour ci-après :

1. Échange sur la période de démarrage des activités pastorales de la région diocésaine Vaud depuis le 1.09.2021
2. Composition du bureau de la représentation pastorale Vaud
3. Sujets prioritaires à traiter et selon quelles échéances
4. Partage des informations sur la démarche « vers une Église synodale et participative »
5. Autres chantiers en cours



Dans notre diocèse, l'évêque a nommé des laïcs pour participer à la mission de gouvernement de l'Église : M. Romuald BABEY, représentant de l'évêque (région diocésaine de Neuchâtel) ; M. Gilles GAY-CROISIER, chancelier ; Mme Laure-Christine GRANDJEAN, responsable de la communication ; M. Xavier HEMMER, secrétaire général ; Mme Marianne POHL-HENZEN, représentant de l'évêque (région diocésaine de Fribourg – partie germanophone) ; M. Michel RACLOZ, représentant de l'évêque (région diocésaine de Vaud) ; Mme Cécile RUFFIEUX, représentant de l'évêque (région diocésaine de Fribourg – partie francophone) ; Mme Dorothee THEVENAZ GYGAX, nommée à l'écologie.

Après moult questions, préoccupations et craintes - émanant des participants à cette rencontre - liées à cette reconfiguration mise en place par l'évêque, Michel Racloz a tenu à apporter des éclaircissements sur certaines matières : la vision diocésaine de la pastorale, les questions des nominations, les affaires courantes liées aux représentations pastorales, l'organisation et le fonctionnement du conseil épiscopal, ainsi que ses domaines de compétences (vie religieuse, commission catéchèse, écologie).

Au terme des échanges portés sur la période de démarrage des activités, les participants à la séance préliminaire ont, par désignation des membres, mis en place le Bureau de la représentation pastorale de la région diocésaine de Vaud, composé de sept (7) membres.

Composition du Bureau

M. Michel Racloz, représentant de l'évêque Vaud

Mme Marie-Laure Favre, assistante de direction du représentant de l'évêque Vaud

Abbé José Fernandez, pour les missions linguistiques

Abbés Philippe Baudet et Charlemagne Diawara-Doré, pour les curés modérateurs

Mme Anne-Marie Métais et M. Giampiero Gullo, pour les responsables des départements.

En manifestant la volonté de mettre en place un bureau de la représentation pastorale Vaud, à travers lequel toutes les forces pastorales de la région diocésaine sont représentées, Michel Racloz a inscrit sa mission dans la dynamique de la synodalité, qui est l'affaire de tous. Signalons que ce bureau à caractère consultatif, et *ad experimentum*, apportera son soutien à Michel Racloz sur les questions qui lui seront soumises. La première rencontre de travail dudit bureau aura lieu le vendredi, 14 janvier 2022, aux Mouettes.

Marie-Laure Favre

Abbé Charlemagne Diawara-Doré

p. 01	Editorial	p. 04	Témoignage d'aujourd'hui
p. 02	Documents officiels	p. 05	Vie de l'Unité pastorale
p. 03	Réflexions	p. 11	Messes de Noël
		p. 12	Horaires des messes

La participation des fidèles laïcs à la vie de l'Église

Abbé Charlemagne Diawara-Doré

En d'autres termes, nous voudrions répondre à la préoccupation suivante : Comment le droit canonique traite-t-il la question des laïcs en relation avec le deuxième Concile du Vatican ? Pour répondre à cette question, il sied, de prime abord, de situer la thématique dans le dédale du *Corpus Iuris Canonici* (CIC/83). Le Livre II du Code de droit canonique de 1983 reprend le titre du chapitre II de la Constitution dogmatique sur l'Église (*Lumen gentium*) : « Du peuple de Dieu ». La première partie de ce Livre II du Code, intitulée « Des fidèles du Christ », s'articule ainsi : Titre 1 : Des devoirs et droits de tous les fidèles, Titre 2 : Des devoirs et droits des fidèles laïcs, Titre 3 : Des ministres sacrés ou clercs, Titre 4 : Des prélatures personnelles, Titre 5 : Des associations de fidèles. Dans cette présentation et, selon l'esprit du législateur canonique, la participation des fidèles laïcs à la vie de l'Église s'annonce en termes de devoirs et droits, regroupés dans le Titre 2 de la première partie du Livre II (canons 224-231). Le premier canon (canon 224) rappelle que les laïcs ont les mêmes devoirs et droits communs à tous les fidèles, énoncés au Titre 1. Les sept canons qui suivent manifestent ce qui est propre aux laïcs et leur est exclusif, et les

spécifications particulières selon lesquelles ils assument les devoirs et droits communs à tous les fidèles. L'apostolat des laïcs, dans l'annonce du salut, doit être considéré ici comme le premier moyen (les autres seront développés dans les prochaines réflexions) par lequel les fidèles laïcs participent à la vie de l'Église. En effet, tous les fidèles sont appelés à l'apostolat (*Lumen Gentium* 33b, d). En exprimant le devoir et le droit des laïcs à participer à l'annonce du salut, le canon 225 § 1 explicite donc pour les laïcs, en les particularisant, ce devoir et ce droit communs à tous les fidèles (canon 216). Il est important de souligner que, cet apostolat auquel sont appelés tous les laïcs, vise à faire connaître le Christ et son message de salut à toutes les femmes et à tous les hommes. En réalité, il s'agit de l'apostolat envisagé de manière générique, « qui est une participation à la mission salutaire de l'Église elle-même » (*Lumen Gentium* 33b ; cf. *Apostolicam Actuositatem* 3c ; *Christus Dominus* 17).

Selon Vatican II, l'apostolat des laïcs s'exerce individuellement ou avec d'autres, en associations (*Apostolicam Actuositatem* 15). Le Code de droit canonique a profondément renouvelé la législation des associations dans l'Église catholique romaine latine (Livre II, première partie, Titre 5). Sont recommandées aux laïcs les associations qui se proposent comme but

L'apostolat et la mission comme moyens de participation des fidèles laïcs à la vie de l'Église. Approche théologico-canonique

Il est clair qu'il ne faut pas chercher dans le Code de droit canonique de 1983 une théologie du laïc ou du laïcité. Toutefois, le Concile Vatican II (1962-1965) offre un enseignement conséquent sur l'apostolat des laïcs à travers le Décret *Apostolicam Actuositatem*, promulgué le 18 novembre 1965 : la vocation des laïcs à l'apostolat, les buts à atteindre, les divers champs et modes d'apostolat, etc. Dans les trois derniers numéros de notre Bulletin d'information, nous avons consacré plusieurs pages sur ce document conciliaire. Il n'est donc pas question d'y revenir. Notre intention, cependant, est de proposer un bref inventaire sur la manière dont le Concile Vatican II et la législation latine codifiée en 1983 s'interpénètrent pour présenter cette indéniable participation des fidèles laïcs à la vie de l'Église.

« d'animer l'ordre des réalités temporelles selon l'esprit chrétien et favorisent ainsi l'union étroite entre la vie et la foi » (canon 327 ; cf. canon 225 § 2). Les associations - dont les statuts sont approuvés par l'évêque - reconnues dans l'Église, et qui requièrent la vigilance de l'évêque, peuvent être privées ou publiques. Cette fonction de vigilance fait partie intégrante du *munus regendi* des évêques. Ce devoir et ce droit des laïcs à l'égard de la mission entraînent des devoirs de la part de l'évêque : l'évêque doit rappeler aux fidèles laïcs la responsabilité qu'ils ont d'exercer l'apostolat - ainsi que la mission - chacun selon sa condition et ses aptitudes (canon 394 § 2) ; il lui revient aussi d'encourager dans l'Église particulière diocésaine qui lui est confiée les diverses formes d'apostolat et de coordonner les diverses œuvres d'apostolat, tout en respectant le caractère propres de chacune d'elles (canon 394 § 2 ; cf. *Christus Dominus* 17a). Cette mission de laïcs, vécue en collaboration avec les ministres ordonnés, révèle combien l'Église est « une communion organique, analogue à celle d'un corps vivant et agissant : elle se caractérise par la présence simultanée de la diversité et de la complémentarité des vocations et conditions de vie, des ministères, des charismes et des responsabilités » (Jean-Paul II, *Christifideles laici*, 20).

Echos du sacrement de confirmation dans l'UP



Le parcours Pentecôte (parcours de confirmation) m'a fait me rendre compte, qu'au final, la foi que je pensais avoir depuis l'âge de mes trois ans, n'était que croire en Dieu. J'étais convaincue d'avoir la foi, mais c'est au fil du temps, et avec l'enseignement d'Anne Dominique Thaler, que durant ces deux dernières années, j'ai réellement été touchée par le saint esprit.

J'ai eu la chance de choisir mon passeur, qui est ensuite devenue ma marraine, qui m'a accompagnée durant deux ans dans ce beau parcours. Je me suis aussi faite des amies grâce aux retraites et aux rencontres qui avaient lieu une fois par mois.

Je trouve que ces deux années de préparation ne sont absolument pas de trop, car avec le temps et les

enseignements reçus, j'ai pu approfondir ma foi et l'enrichir.

De plus, après notre confirmation, je trouve super que l'on puisse continuer à enrichir, à approfondir et à partager notre foi au sein du GJ Cabana (Groupe de Jeunes Cabana), qui permet de continuer notre chemin dans la foi en se rencontrant dans notre cabane, et en participant à l'animation des messes.

Ma confirmation a été le sacrement, jusqu'à maintenant, où j'ai ressenti le plus d'émotions, et je remercie de tout cœur l'évêque Charles Morerod et le GJ Cabana qui ont célébré et animé cette célébration. Je remercie également ma marraine et ma mère pour m'avoir accompagnée et avoir été présentes durant mon parcours.

Ngozi Blessing Nwaogu

Samedi 6 novembre dernier, 49 jeunes de notre UP ont reçus le sacrement de la confirmation. 4 célébrations, présidées par Monseigneur Morerod, ont été réparties dans les paroisses de Rolle, St-Prex pour terminer par 2 célébrations à La Longeraie. Durant cette journée marathon, toutes les célébrations qui ont été vécues sans eucharistie, ont été animées par le Groupe des Jeunes Cabana dans une magnifique ambiance. C'est avec émotion qu'au début de chaque célébration, l'Abbé Guy a rapporté aux jeunes le contact téléphonique qu'il a eu avec Anne-Dominique Thaler, qui ne pouvait pas être présente pour cette célébration, et qui leur souhaite tous ses vœux.

Chaque parent a reçu un lien leur permettant d'accéder aux photos prises durant les célébrations et qui permettra d'en garder un joyeux et inoubliable souvenir.

Danica Nwaogu

Vie de l'Unité pastorale

Messes aux lumignons avant Noël



Voici les horaires des messes aux lumignons sur l'UP :

- Morges : 15 déc. à 7h00
- Rolle : 16 déc. à 18h30
- St Prex : 17 déc. à 7h00

Pour en savoir plus sur l'origine de cette messe, vous pouvez consulter ce lien : <https://www.eglise catholique-ge.ch/actualites/avent-messes-laudes-rorate>

Action partage de l'Avent

La pandémie du Covid-19 a plongé plusieurs familles dans la précarité, l'Eglise ne peut être insensible à cette réalité en cette période difficile. En effet, la vocation première de l'Eglise est de partager les souffrances du Christ et



celles des hommes en difficulté, d'être en étroite solidarité avec l'ensemble de la famille humaine partageant avec elle « les joies et les espoirs, les tristesses et les angoisses des hommes de ce temps, des pauvres surtout, et de tous ceux qui souffrent » (*Gaudium et Spes* n°1). Pour faire face à cette situation et rendre notre charité inventive, nous organisons une collecte de denrées alimentaires non périssables et de produits pour bébés (pâtes, conserves, couches, lait en poudre...). Des corbeilles sont à votre disposition dans nos églises pour déposer vos dons. Merci pour votre générosité.

L'équipe pastorale

Oécuménisme et unité des chrétiens

Comme chaque année et si la pandémie nous le permet, les Eglises de l'Oasis, l'Armée du Salut, évangélique réformée et catholique marqueront leur présence dans la rue lors des nocturnes de Morges les 21 et 23 décembre. L'occasion de marquer également et surtout le sens sacré de Noël. Si vous passez, n'oubliez pas de venir nous saluer, ou de vous inscrire pour tenir le stand une heure ou deux.

Pour la semaine de l'unité des chrétiens :

Célébration œcuménique dans notre église St François de Sales, le dimanche 16 janvier 2021 à 10h.

Et chaque jour, durant la semaine du 18 janvier au 25 janvier 2021 un temps de prière dans les différentes églises de Morges.

Stephan Rempe, diacre permanent

Paroisse d'Aubonne :

MARCHE DE L'UNITÉ

Dimanche 16 janvier 2022



« Nous avons vu son astre à l'Orient et nous sommes venus lui rendre hommage. »

(Mt. 2, 2)



St-Livres

Temple protestant
8h15 Méditation
8h30 Départ



Lavigny

Aux Amandiers
Dès 9h00 collation
9h45 Méditation
10h00 Départ



Aubonne

Chapelle catholique
11h00 Célébration
11h40 Apéritif suivi d'un pique-nique à la salle de paroisse protestante

Il est possible de nous rejoindre à tout moment.

Possibilités de transport : tout au long du trajet et pour reprendre les véhicules aux points de départ.

Contact : Sébastien Nyitrai
au 076 695 62 35

A l'intérieur, pass sanitaire demandé



PRIÈRE

Mardi 18 janvier 2022 de 7h15 à 7h45

À la chapelle Saint-Étienne du temple d'Aubonne

Philippe Do, diacre permanent



Plateforme des Eglises
de Morges et environs

Accueil paroissial Morges

Depuis deux mois, la permanence paroissiale est assurée dans notre église à l'espace réservé habituellement aux confessions. Nous cherchons encore des bénévoles qui pourraient renforcer l'équipe ; de sorte que la permanence soit assurée pour toute la semaine. Ces personnes peuvent s'annoncer au secrétariat et l'Abbé Charlemagne assure un après-midi de permanence.

Cette permanence paroissiale consiste - dans l'esprit d'aller en périphérie comme nous le demande le pape François - d'accueillir, d'écouter et d'accompagner ceux qui frappent à la porte de notre Église (église).

Francès
Gschwindemann



Les répétitions ont lieu à la salle paroissiale de Morges le mardi de 20h à 21h30.

Hélène Macquart

Guides et scouts d'Europe



Le mercredi 3 novembre, une trentaine de chefs, cheftaines et aînés des Guides et Scouts d'Europe, se sont retrouvés pour une veillée d'adoration à l'église Saint François de Sales, à Morges. Ils ont été rejoints par plusieurs paroissiens et paroissiennes.

Qui sommes-nous ? L'association des Guides et Scouts d'Europe suisse est un mouvement catholique d'éducation par la méthode scout, complémentaire de la famille et de l'école. Elle vise l'épanouissement des enfants, des adolescents et des jeunes adultes par le jeu ou l'aventure dans la nature et la prise de responsabilité adaptée à chaque âge. Les chefs et cheftaines sont principalement des étudiants. Les aînés sont souvent des parents d'enfants qui font partie du mouvement ; ils ont une responsabilité pédagogique de supervision. Vous les reconnaîtrez à leur chapeau scout caractéristique (le 4 bosses), si vous les croisez !



Contes de Noël à la chapelle de Bière



En attendant Noël, venez en famille écouter de beaux contes le dimanche 19 décembre à 16h30 à la chapelle de Bière. Certificat covid obligatoire.

Eric Caboussat

Chorale Ste Cécile

La chorale Ste Cécile a repris ses répétitions début octobre et un calendrier a été mis en place pour l'année 2021-2022. Nous sommes un petit groupe qui ne demande qu'à s'agrandir. Si vous chantez et souhaitez développer ce don précieux pour animer nos liturgies, n'hésitez pas à vous manifester auprès d'Hélène pour faire connaissance et établir à quel pupitre vous appartenez.

Le secrétariat vous donnera ses coordonnées email ou téléphone.



La soirée d'adoration fut aussi pour certains la possibilité de vivre le sacrement de réconciliation grâce aux prêtres présents. Ce fut également l'occasion de marquer la progression d'un chef et d'une cheftaine et leur engagement dans leur service.

Pourquoi Morges ? Les Guides et Scouts d'Europe du canton de Vaud sont situés à Lausanne et sur la Côte. Certains d'entre eux sont déjà actifs dans les paroisses du canton, mais nous souhaitons renforcer davantage cet ancrage. Nous avons à cœur de vivre de tels moments dans une vraie communion ecclésiale, au sein de nos paroisses.

Quelques témoignages de participants...

« Les veillées d'adoration sont un réel cadeau! Jésus nous invite chez lui, en communauté et nous permet un face-à-face privilégié. Ce cœur à cœur me permet de ressentir la chaleur de son amour, la présence d'un Père aimant. Cela me reconforte énormément. Merci à tous les animateurs car cela accompagne nos prières. »
Sophie

« Quelle soirée incroyable nous avons vécue à la paroisse de Morges lors de l'adoration organisée par le mouvement des Scouts d'Europe Suisse. L'alternance des beaux chants et des temps de prière devant Jésus m'a permis de penser que Dieu nous avait ouvert son Royaume. Merci à la paroisse d'avoir permis cela. »
Emeric

« La veillée de mercredi fut un très beau moment dans ma semaine. Ce fut une joie de voir des engagements chez les Scouts mercredi et ça m'encourage à progresser aussi. Le temps d'adoration était très bien organisé et m'a permis de vivre un beau moment de prière avec le Seigneur. »
Tim

Merci aux Pères Charlemagne et Jean-Bosco pour leur accueil, leur présence et leur écoute, ainsi qu'au Père Jean, venu prier avec nous et célébrer le sacrement de réconciliation. Merci à tous les paroissiens présents. Nous espérons revenir et vous prévenir un peu plus à l'avance pour permettre à un plus grand nombre d'entre vous de venir adorer le Seigneur avec nous !



Philibert
Goulet

Communauté catholique de Préverenges et environs

Chapelle de Préverenges

Il y a déjà 6 ans que nous avons inauguré nos vitraux à l'occasion des 30 ans de notre chapelle.



C'était le 6 décembre 2015 et nous vous présentons ici le 1^{er} des quatre vitraux qui illustrent les mystères lumineux de la vie du Christ.

Le baptême du Christ (Luc 3, 21-22)

Jésus reçoit le baptême des mains de Jean.

Tous deux sont dans les eaux du Jourdain.

L'Esprit-Saint sous la forme d'une colombe rouge envoie un rayon de sa lumière.

La voix du Père se fait entendre (rayon jaune).

Les trois autres vitraux vous seront présentés dans nos prochains articles.

La chapelle est ouverte en semaine à toutes celles et ceux qui souhaitent faire une halte au milieu de leur journée. Les messes ont lieu les 1^{er} et 3^e dimanche du mois.

Nous vous souhaitons un très bon temps de l'Avent et de belles fêtes de Noël.

Semaine de prière pour l'unité des chrétiens – jeudi 20 janvier 2022 à 19h00

Comme chaque année, dans le cadre de la semaine de prière pour l'unité des chrétiens, un temps de prière œcuménique réunira les membres de notre communauté avec nos frères et sœurs, réformés et évangéliques, à la **chapelle catholique de Préverenges le jeudi soir 20 janvier 2022 à 19h00.**

Vous êtes tous cordialement invités.

*Colette Cegielski, Edith Buchegger, Marie Cottier et
Yvette Della Vecchia*

Pèlerinage Fratello pour la journée mondiale des pauvres



Alors qu'une petite délégation se trouvait déjà à Assise pour la rencontre avec le pape François, une autre équipe se mettait en route le samedi 13 novembre depuis la gare de la Sarraz, le long de la Venoge, en direction de Cossonay, suivant une partie de la via franchigena, cette route que suivait les pèlerins depuis l'Angleterre jusqu'à Assise. En chemin, nous avons pris le temps de faire connaissance, puisque nous venions de plusieurs régions du diocèse. Suivit d'un temps de réflexion à partir d'un dessin inspiré d'un passage de l'évangile de Marc, le fil rouge du rassemblement. Après cette marche qui se termina dans la nuit, c'est Jean-Burin des Rosiers et une délégation de la paroisse du lieu qui nous a accueillis et offert une bonne raclette. Les pèlerins d'Assise nous ont rejoints un peu plus tard, fatigués du long voyage, mais les yeux et le cœur encore tout pétillants d'émotion après les rencontres vécues là-bas, notamment celle du Pape François qu'ils ont pu côtoyer de très près.

Après un temps de prière et de méditation sur le texte de Marc 13, la femme qui verse du parfum sur la tête de Jésus, nous avons essayé de trouver un sommeil réparateur dans les abris pc prêtés par la commune.



Dimanche, le trajet jusqu'à Bussigny nous attendait et malgré la boue des chemins forestiers et le temps « grisouille », l'humeur était joyeuse et les échanges entre les marcheurs nombreux. Dans la forêt, près de Vufflens la Ville, les spaghettis bolo nous ont redonné de l'entrain pour la suite du périple.

Dans l'église de Bussigny, le groupe Cabana faisait déjà chauffer les instruments pour la messe qui allait clore ces deux jours de randonnée, non sans avoir auparavant suivi sur grand écran le message du pape et les témoignages de pauvres d'autre pays. Ceux-ci expliquaient combien leur rencontre avec le Christ les aidait à garder l'espérance malgré leur situation.

Je garde le souvenir de belles rencontres profondes et vraies, de partages de vies souvent difficiles avec des chutes et des rédemptions, et surtout de personnes en recherche d'une vie plus vraie, plus fraternelle. En recherche aussi d'une force pour surmonter et sortir de la galère dans laquelle ils vivent. Et cette force de l'Esprit Saint apportée par notre foi au Christ se découvre ou se redécouvre souvent dans ces moments de rassemblement et de pèlerinage. Et ça c'est du vécu.

Stephan Rempe

Association œcuménique Saint Vincent de Paul



L'association œcuménique St-Vincent de Paul a été fondée il y a près de 200 ans. Son objectif est d'aller à la rencontre de personnes en situation de précarité ou d'isolement pour leur offrir soutien, présence et accompagnement, ceci dans l'esprit de St-Vincent de Paul, considéré comme l'apôtre de la charité et qui a beaucoup œuvré auprès des exclus.

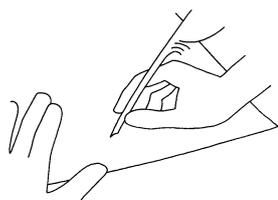
L'association Morgienne est composée d'une quinzaine de bénévoles dont l'objectif est de pouvoir aider toute personne en situation de précarité, sans aucune distinction de race, nationalité ou religion. Cette aide est à la fois morale et administrative, afin d'éviter aux personnes de s'engager dans un cercle vicieux pouvant amener par exemple à l'expulsion de leur logement. Elle est aussi certaines fois financière, par l'intermédiaire de paiement de factures vitales type loyer, électricité, soins médicaux à travers des dons ou des prêts. Notre équipe rayonne dans le district de Morges et sur la partie est de celui de Nyon.

L'association œcuménique St-Vincent de Paul recherche des bénévoles pouvant aider des personnes en situation de précarité ainsi que des dons afin d'aider à payer les factures des personnes que nous suivons.

Nous avons un site internet qui détaille l'ensemble de nos activités : <https://www.saintvincentmorges.ch/>
Merci pour votre soutien.

Damien David

Rencontre des correspondants du bulletin



Le comité de rédaction du bulletin d'informations *Cheminer ensemble* a réuni tous les représentants des paroisses et des communautés pour échanger

sur leur mission au sein de leurs communautés respectives et sur le mode de fonctionnement du bulletin. D'une manière générale, il ressort de ces échanges, et de la charte de publication, que les articles, à publier, doivent être envoyés impérativement aux correspondants tous les 5 du mois, lesquels doivent les acheminer au comité de rédaction le 10 du mois avant d'être transférés au bulletin *l'Essentiel* le 15 du mois (voir mémo page 12 du présent numéro).

Le comité de rédaction du bulletin

Prix attribué à Stefano, organiste titulaire de la paroisse de Morges

Notre organiste STEFANO FAGGIONI est le lauréat absolu du Prix Lunezia 2021 dans la catégorie "Musicare i Poeti" avec la chanson "Vergine Madre":

Reproduction musicale du chant XXXIII del Paradiso, qui conclut la Divina Commedia de Dante et s'ouvre sur l'invocation de saint Bernard de Clairvaux, prolongateur de la Règle des Templiers, afin que Dante puisse profiter de la Visio Dei.

"La nature du texte nous amène à composer des œuvres dans un genre classique mais pour cette occasion je me suis dirigé vers une production entre musique pop et tradition classique - déclare Stefano Faggioni - j'ai voulu expérimenter et oser. Je remercie le Prix Lunezia pour avoir reconnu l'innovation de l'œuvre. C'est un honneur pour moi de recevoir cette reconnaissance, qui me rapproche de mon Italie bien-aimée ».

La chanson « Vergine Madre » respecte parfaitement les métriques du texte donné et chaque phrase musicale est intégrée avec une attention méticuleuse dans les parties structurales de la chanson.

Le refrain a été délibérément composé sur les versets "Cosi é germinato questo fiore " donnant de l'accent et de la valeur au Fils Sauveur;

Contre le Bridge a été composé sur les derniers versets "Tu se 'colei" donnant lumière et valeur à la Vierge Marie.

Lien pour écouter l'œuvre :

<https://soundcloud.com/user-395805789/vergine->

[madre-vincitore-lunezia-220211-mip?si=71c4cef88c594aee9b1aadf0cded2fb0](https://www.premiolunezia.it/2021/10/14/finalisti-premio-lunezia-2021-sezione-autori-di-testo)

Prix Lunezia :

www.premiolunezia.it/2021/10/14/finalisti-premio-lunezia-2021-sezione-autori-di-testo

La communauté ecclésiale de Morges félicite son organiste pour ce prix et l'encourage à aller de l'avant dans son œuvre musicale.

Crèche vivante St-Prex

VIENS PARTICIPER
À LA CRÈCHE VIVANTE
DE LA MESSE DE 18H30
LE 24 DÉC À ST-PREX !



RÉPÉTITIONS OBLIGATOIRES :

DIMANCHE 12 DÉC 9H00 - 11H00

SAMEDI 18 DÉC 9H00 - 11H00

VENDREDI 24 DÉC 16H30 + MESSE DE 18H30

INSCRIPTIONS

GABRIEL LA FRAMBOISE :

077 533 70 73

gabriel@laframboise.com



ELSA ET GABRIEL

PASS COVID NÉCESSAIRE POUR LA MESSE

Participation au synode sur la synodalité



LANCEMENT OFFICIEL DE LA CAMPAGNE DE PARTICIPATION AU PARCOURS SYNODAL :
Dimanche 5 décembre 2021

ÉCHÉANCE : Dimanche 13 mars 2022



Inédit : une paroissienne fait don de ses toiles pour les pauvres

Une paroissienne de bonne volonté a daigné faire un don d'une vingtaine de toiles réalisées par elle-même à l'équipe des prêtres de l'unité pastorale. Ces toiles sont destinées à être vendues et, les fonds récoltés serviront à aider les pauvres et les personnes en situation de précarité.

Vos prêtres vous demandent de l'aide pour porter ce projet de vente de toiles ou pour nous signaler un galeriste qui accepterait des les exposer gratuitement dans son espace artistique. Merci de téléphoner au secrétariat de Morges pour proposer vos service ou vos idées, car votre aide nous est précieuse pour aider les gens dans le besoin.



Spectacle de l'Avent

« C'était magnifique !!! Une belle projection tellement émouvante et des questions qui interpellent... », voici les mots d'une spectatrice présente lors du spectacle qui s'est déroulé dans la cour du château de Rolle, le dimanche 28 novembre, premier dimanche de l'Avent. En effet, une centaine de spectateurs était présents à ce 1^{er} spectacle de l'Avent, où une vingtaine de petits anges et de bergers de tous âges, se sont produits dans une ambiance chaleureuse et conviviale.



L'introduction de la nouvelle traduction du missel reportée d'un an

L'entrée en vigueur de la nouvelle traduction en français du missel romain, initialement prévue pour le début de l'Avent 2020, est repoussée à la fin de l'année 2021. Ce report doit permettre à tous les pays francophones de l'utiliser au même moment, a indiqué le 28 septembre 2020 le Service national de la pastorale liturgique et sacramentelle (SNPLS) de la Conférence des évêques de France.

« Cette décision concerne aussi la Suisse romande », a confirmé à cath.ch, l'Abbé de St-Maurice, Mgr Jean Scarcella, responsable de la liturgie au sein de la Conférence des évêques suisses (CES).

La nouvelle traduction française du missel romain ne devrait finalement pas être utilisée dans les paroisses avant l'Avent 2021, rapporte le quotidien *La Croix*. Comme tous chantiers longs de plusieurs années, les traductions liturgiques ne sont pas à l'abri de reports. Annoncée au début 2020 pour le premier dimanche de l'Avent, soit le 29 novembre, la nouvelle traduction en français du missel romain ne devrait finalement pas être utilisée dans les paroisses avant l'Avent 2021.

La raison de ce retard se trouve du côté de la Congrégation pour le culte divin et la discipline des sacrements à Rome. Ce dicastère présidé par le cardinal Robert Sarah est en effet chargé d'approuver les traductions proposées par les conférences épiscopales locales à travers un acte canonique appelé *confirmatio*. Même si tout le travail préparatoire de traduction et de négociation a été mené de manière collective par les conférences épiscopales francophones, la procédure de confirmation de Rome est faite de manière séparée pour chaque pays.

Fermeture des secrétariats

Les secrétariats de Morges et de Rolle seront fermés du vendredi 24 décembre 16h00 au lundi 3 janvier 17h00. Dès le mardi 4 janvier : ouvertures restreintes, sur rendez- vous. Meilleures compréhensions.

Morges : tél. 021 811 40 10

Les secrétaires

Baptêmes et décès

Sont devenus enfants de Dieu par le baptême : KURY Anatole, TORTORA Mia, CONTI Melissa, SAULAI COZZI Raphaël, HOFSTETTER Rafael, GONCALVES Giulia, ROBERT Elias, DIAS GIROTO Theo, COLELOUGH Marc, DROXLER Armand, TEILLET Capucine

Sont entrés dans la maison du Père :

Giuseppe PERUGINI, Prudencio GARCIA, Angela REYMOND, Michèle SALMON, Huguette GROGNOUZ, Cay NIELSEN, Jeanine MAILLEFER, Rosa RICHIO

Célébrations des Fêtes de Noël dans nos paroisses

« Gloire à Dieu au plus haut des cieux, et paix sur la terre aux hommes, qu'il aime. » (Lc 2, 14)



Horaires des messes de Noël et Sainte Famille

Messes de Noël des familles – 24 décembre

La Longeraie 18h30
St-Prex 18h30 – Crèche vivante

Messes de Minuit

Apples 22h30
Aubonne 24h (sans certificat covid - 50 personnes)
Morges 24h
St-Prex 24h

Messes du jour de Noël du 25 décembre

Aubonne 11h00 (sans certificat covid - 50 personnes)
Morges 9h30
Préverenges 11h00
Rolle 9h30
St-Prex 11h00

Messes du dimanche 26 décembre – La Sainte Famille

Bière 11h15
Morges 9h30
Rolle 9h30
St-Prex 11h00



Horaires des messes de décembre 2021 – janvier 2022

Messes hebdomadaires

	Apples	Aubonne	Bière	Gimel	Longeraie	Morges	Préverenges	Rolle	St-Prex
Ma						18 :30		12 :30	
Me		18 :00				07 :00/08 :30*			
Je						08 :30		18 :30	
Ve						18 :30			08 :30
Sa		18 :00				18 :00 19 :30 (esp.)			
Di					10 :30 (port.) 18 :30	09 :30 11 :00 (ita.)		09 :30	09 :00 (port.) 11 :00

***Attention ! A partir de janvier 2022, la messe du mercredi matin à Morges aura lieu à 8h30.**

Messes semi / mensuelles

	Apples	Aubonne	Bière	Gimel	Longeraie	Morges	Préverenges	Rolle	St-Prex
Mardi									
Mercredi									
Jeudi									
Vendredi				31.12+28.01 18 :00					
Samedi									
Dimanche	12.12+9- 30.01 11 :15		26.12+23.01 11 :15				19.12 02.01+16.01 11 :00		

Impressum

Directeur de la rédaction

Abbé Charlemagne Diawara-Doré

Comité de la rédaction

Luciana De Col, Bénédicte Raphoz, Anne-Dominique Thaler, Abbé Guy Jeanmonod, Abbé Jean-Bosco Rwasha, Abbé Régis Kabanda, Diacre Roland Muggli, Diacre Philippe Do

Mise en page

Bénédicte Raphoz, Philippe Do

Graphiste

Vincent Gschwindemann

Correspondants des paroisses et communautés :

Apples : Nicole Menoud

Aubonne : Sybille Von Streng

Bière : Monique Bart

Gimel : Isabelle Ballenegger

Morges : Gwenola Reichen

Préverenges : Colette Cegielski et Edith Buchegger

Rolle : Véronique Casati

St-Prex : Pierrette Paulou-Vaucher

Contacts utiles de l'UP : secrétariats, prêtres, diacres et missions linguistiques

Secrétariat Morges	021 811 40 10
Secrétariat Rolle	021 825 15 68
Abbé Charlemagne Diawara-Doré	076 630 40 75
paroisse.morges@cath-vd.ch	
Abbé Guy Jeanmonod	079 225 16 68
paroisse.rolle@cath-vd.ch	
Abbé Jean-Bosco Rwasha	079 371 31 69
Abbé Régis Kabanda	079 881 33 92
Diacre Roland Muggli	076 338 95 27
Diacre Philippe Do	078 894 10 37
Diacre Stephan Rempe	079 703 59 90
Mission italienne	079 881 33 92
morges@missioni.ch	
Mission portugaise	078 841 65 63
defreitas.raimundo@hotmail.ch	
Mission espagnole	
jose.fernandez@cath-vd.ch	077 513 38 20
pedro.delgado@cath-vd.ch	076 479 09 39

Vous pouvez consulter ce bulletin en ligne sur : <https://www.cath-vd.ch/paroisses/up-la-venoge-laubonne/> (onglet Publications)

Délais de publication : à partir de janvier 2022, les articles devront arriver aux correspondants le 5 du mois.